

Mairie LE TABLIER
20 rue principale
85310 LE TABLIER

CCAS LE TABLIER

COMPTE RENDU de la séance du 1^{er} OCTOBRE 2021

Le 1^{er} octobre 2021, le comité communal d'action sociale de LE TABLIER, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Bernadette BARRÉ-IDIER, présidente du CCAS et maire de LE TABLIER.

Présents : Bernadette BARRÉ-IDIER, Isabelle HENRY, Gildas RAINEAU, Clôtilde LIMOUSIN, Laurence BOLLENGIER-STRAGIER

Absente excusée : Sylvain DROUET, Virginie FRANCHETEAU, Vanessa LEGRAND DE COSTER, Hervé TROQUIER

Secrétaire de séance : Clôtilde Limousin

Approbation du compte -rendu du 18 juin 2021

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Bourse au permis de conduire

2021-10-07

Lors de la réunion en date du 2 décembre 2020, le CCAS a souhaité reconduire le dispositif de la bourse au permis de conduire pour l'année 2021. Un appel à candidature a été lancé par l'intermédiaire de l'info des villages. Deux personnes ont présenté leurs candidatures, Monsieur TUY Côme et Madame ROMAN Cristina.

Le conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité et au regard des éléments communiqués par les candidats :

- décide d'attribuer la bourse au permis de conduire à :

-Monsieur TUY Côme domicilié 7 la Barre Le Tablier, pour un montant de 1 000€ TTC,

-Madame ROMAN Cristina domiciliée 15 rue principale Le Tablier, en complément de pôle emploi avec un plafond de 1 200€ maximum.

- Monsieur TUY Côme et Madame ROMAN Cristina devront signer la charte d'engagement avec le CCAS du Tablier,

- Précise que les crédits nécessaires seront inscrits au budget du CCAS 2021 et 2022.

L'auto-école « City'Zen » 15 bis rue Georges Clémenceau, St Florent-des-bois, Rives de l'Yon a confirmé son souhait d'adhérer à l'opération « bourse au permis de conduire automobile ».

Colis de fin d'année

A partir de l'année prochaine, il y aura environ 9 personnes de plus chaque année concernée par la remise des colis de fin d'année. Le budget sera donc à prévoir en conséquence. Après discussion, les membres du CCAS décident de renouveler les colis de fin d'année. Ils seront composés d'un sac en toile de jute, de deux terrines, d'une boîte de gâteaux et d'une carte de vœux réalisée par les enfants de l'école (à confirmer auprès de l'école).

Proposition du groupe « distribution surplus alimentaire »

Tout l'été du lundi au mardi soir, des légumes et des fruits ont été mis à disposition sous le préau du parking de la mairie. Les membres du CCAS ont eu de bons retours sur cette initiative.

Quelques améliorations sont à apporter : faire un planning entre les membres du CCAS pour sortir et rentrer la table, démarrer plus tôt dans la saison.

Sur le principe, les membres du CCAS décident de renouveler cette opération l'année prochaine.

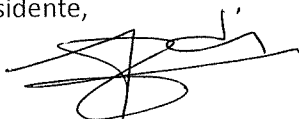
Divers

Remerciements de la propriétaire de la maison incendiée en juin 2021 pour l'aide financière apportée par le CCAS.

Prochaine réunion le vendredi 3 décembre à 18h00 (répartition entre les membres du CCAS des colis à distribuer)

Fin de séance à 18h45

La Présidente,



La secrétaire,

